



# J'ACCUSE !

Les sections **CFTC** et **UNSA** tiennent à **dénoncer** une manœuvre fomentée par une coalition de listes minoritaires et cautionnée par la Direction.

La **CFTC** et l'**UNSA**, partenaires historiques, détiennent plus de 50 % des suffrages des salariés (35,77 % + 14,29 %) ; **1 salarié sur 2** a fait confiance à nos deux syndicats pour les 4 années à venir. Tel était déjà le cas depuis plus de 4 ans dans l'entreprise pour la CFTC.

De fait, vous nous avez rendus tous deux **incontournables** en ce qui concerne le dialogue social, la négociation des accords, la signature des accords, l'évolution des accords et la représentation des salariés dans l'entreprise.

Pourtant, au **Comité d'Entreprise** de Grand Vision France, une association contre nature a volontairement écarté nos 2 syndicats par des **alliances** entre des listes sans aucun point commun. Ce mélange hétéroclite regroupe des listes syndiquées et non syndiquées, dont l'unique but était de nous **exclure** du bureau du CE.

Aussi, la **CFTC** et l'**UNSA** vous informent qu'ils vont devoir se consacrer aux salariés uniquement via leurs élus CE et Délégués du Personnel, n'ayant plus **aucune responsabilité** au Comité d'Entreprise après en avoir été **évincés**.

Nous ne **cautionnons** pas les actions et la gestion que va mener ce nouveau CE, créé de bric et de broc, et nous voyons dans l'obligation de **durcir le dialogue social**, qui était la force de l'entreprise, ayant été délibérément écartée du Comité d'Entreprise.

Renseignez-vous...



: [WWW.CFTCOPTICAL.COM](http://WWW.CFTCOPTICAL.COM)

Posez vos questions...



: [section.cftc.gvf@free.fr](mailto:section.cftc.gvf@free.fr)



Laurent (GO) **06.60.06.58.19**  
 Nora (GdO) **06.12.79.04.87**  
 Yannick (Nouan) **06.81.66.20.04**  
 Thierry (Siège) **06.49.80.51.76**